

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (21) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, DEHOORNE Michaël, CHAUMARD Laurent, LAMY-QUIQUE Karine, DE LA CHAPELLE Grégory, BUREL Sylvia, VANDEPITTE Brice, WHARMBY Isabelle.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (6) :

Gérard PASTOR a donné pouvoir à Frédéric GONDA
Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Agnès COLOMBET
Aude SCOTTON a donné pouvoir à Sylvia BUREL
Carole GARDET a donné pouvoir à André SAINT-MARCEL
Chantal CHARVIN a donné pouvoir à Elisabeth EMONET
Kamila MORISET a donné pouvoir à Françoise JOSSERAND

ABSENTS EXCUSES (2) : Flavien LEGER, Vincent GASCA

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/01/2024
Date d'affichage : 15/01/2024

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 23.01.2024
Et publication le : 24.01.2024
Le Maire,



SILA – Rapport annuel d'activité 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5211-39,

Vu le rapport annuel d'activité 2022 établi par le Sila,

Considérant que le Maire doit présenter au Conseil Municipal le rapport annuel 2022 destiné notamment à l'information des usagers ;

Il sera fait une synthèse de ce rapport annuel 2022 en séance publique.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport pour l'année 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 22 janvier 2024

Le secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET



Le Maire,
Michel BEAL

